



Des mesures difficiles mais nécessaires !!

Comme dans toutes les communes, les recettes attendues pour élaborer nos budgets sont en baisse et largement

Certes les dotations de l'Etat diminuent mais plus encore, une recette perçue depuis plus de dix ans de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis ne le sera plus ; l'« Agglo » n'en a plus les moyens. Nous nous partageons entre les 31 communes une somme conséquente.

En 2015, nous avons perçu pour Milly 94 000.00 Euros, en 2016, nous percevrons 51 000.00 €, en 2017 : 0.00 € !!

Grâce aux nouvelles constructions, nous augmenterons nos recettes fiscales décalées en 2017 mais l'écart est considérable entre les pertes et les gains.

Aussi devons-nous faire davantage preuve de rigueur et trouver des économies un sacré défi.

Le Conseil Municipal a ainsi décidé de supprimer deux manifestations :

- Le repas du 8 Mai offert aux personnes âgées. En 2015 tout compris son coût s'est élevé à 7 500.00 €.
- Le feu d'artifice du 13 Juillet dont le coût est de 2 000.00 €.

Nous poursuivons le feu d'artifice aux étangs début Août, cette manifestation porte le renom de Milly.

Grâce à une trésorerie d'avance, nous passerons le cap de l'année 2016 avec un programme allégé de travaux.

Pour 2017, nous pourrons escompter sur des nouvelles recettes grâce aux programmes de constructions.

Nous ferons le maximum pour tenir une augmentation faible de nos taux d'imposition communaux. Et pour la suite.... ?? Tout le monde en est là.

LOTISSEMENT DU CLOS ALLETETE

Les travaux de constructions de pavillons et appartements rue du clos Alletête vont démarrer en Mai prochain.

Ce programme nous permettra, entre autres, de récupérer des recettes nouvelles d'impôts et de dotations d'Etat en raison d'une augmentation du nombre d'habitants.

Ces constructions et l'accueil de nouvelles familles conforteront le maintien de nos effectifs scolaires et donc de nos sept classes.



MILLY BROCANTE DES ENFANTS

ORGANISEE PAR L'APE

LE DIMANCHE 24 AVRIL 2016

De 10H. à 17H. dans la cour de l'école / 5€ l'emplacement

Réservation : 06-30-25-88-02

Pour imprimer voir sur le site : www.milly-sur-therain.eu



FLASH INFO - EXERCICE

La préfecture va réaliser sur une journée, dans la semaine du 25 au 29 avril 2016, un exercice spécifique :

PLAN ORSEC - IODE

Il consiste à simuler la distribution de comprimés d'iode en vue d'un lâcher préventif de vapeur légèrement radioactive.

La commune est sollicitée pour participer à cet exercice.

Nous vous rappelons tout l'intérêt d'une participation active de la population et de l'ensemble des acteurs à cet exercice.

L'objectif ultime est de faire du citoyen le premier acteur de la sécurité civile.

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler la mairie.

Vous pouvez également consulter le site : www.asn.fr (autorité de sûreté nucléaire), qui donne les réflexes pour bien réagir.

INSCRIPTIONS A L'ECOLE

Les inscriptions à l'école du Thérinet pour la rentrée 2016 se font à la Mairie aux jours et heures d'ouverture du secrétariat jusqu'au 13 Mai 2016.

Se munir de :

- LIVRET DE FAMILLE
- JUSTIFICATIF DE DOMICILE
- COPIE DU CARNET DE VACCINATION



INFORMATIONS UTILES

Un rappel : Les tontes des pelouses, les tailles de haie avec des matériels sonores, l'usage de la tronçonneuse et autres engins sont INTERDITS les dimanches et jours fériés.

Il convient de respecter un jour par semaine un calme nécessaire.

Le point vert situé à côté de la station d'épuration ouvre à nouveau du 1^{er} Avril au 30 Novembre

Le Lundi et le Samedi de 14 heures à 17 heures.

Respectez ces horaires et ne déposez aucun déchet vert à la porte en dehors de ces jours et heures. Il y a toujours des usagers qui ne peuvent tondre que le dimanche et qui ne peuvent se rendre au Point vert qu'en dehors des jours autorisés.

Il est interdit de brûler branchages, matériaux divers (plastiques, palettes etc...)

